№ 6.2 - La Déduction pour Epargne de Précaution (DEP), mise en place et gestion épargne monétaire et « physique », aide de minimis

FORMATION COLLECTIVE INTER-CABINETS

Publics : Experts-comptables, commissaires aux comptes, notaires, experts fonciers, avocats spécialisé en agriculture

Durée : 2h30 de 8h30 à 11h

Tarif par participant en distanciel :
187.50 € HT soit 225 € TTC

Date :
13/03/2023 - Webinaire - Plus aucune place disponible pour cette session - Distanciel

Objectifs :
Apporter des réponses pratiques à la misen œuvre et au suivi de la DEP.

Pré-requis :
Il est indispensable de connaître les fondamentaux de la DEP.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Animateur : Julien Forget, avocat/juriste-fiscaliste spécialisé dans les secteurs agricoles et viticoles depuis plus de 10 ans.

PÉDAGOGIE / MOYENS D'ÉVALUATION
Document remis :
- Remise du support de formation projeté et des documents annexes

Moyen pédagogique :
- Exposé théorique
- Echanges d'expériences

Suivie de l'exécution et évaluation des résultats
- Feuille de présence
- QCM en direct
- Questionnaire d'évaluation et de satisfaction de la formation

MODALITÉS

Date de cette version : 12/09/2025

Accès handicapé : Pour toutes demandes relatives aux conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (adaptation des moyens de la prestation) contactez Mélanie PORTAL à contact@uneca.fr

Modalités d'inscription :
Vous pouvez-vous inscrire jusqu'à une semaine avant la date de la formation.
Votre inscription ne sera validée qu'à réception de votre règlement.
Vous recevrez votre lien de connexion pour la visio-conférence deux jours avant la formation.

Contact
UNECA Mme Céline DUPUID-MOREUX
26 rue de Mogador
75009 Paris
contact@uneca.fr

Imprimer

FORMATION PRIVATISÉE INTRA-CABINET

Vous avez la possibilité d'organiser cette formation en intra dans votre cabinet pour 3500 € HT soit 4200 € TTC le webinaire.
Les prix incluent la préparation, la mise à jour et l'animation ;
Un forfait de 250 € HT s'applique en sus pour les frais techniques pour une formation distancielle ;
Les frais de gestion administrative et pédagogique comprenant la transmission du support PDF s'élèvent à 25€ par participant.
* Le nombre de participant ne doit pas excéder 30 personnes par session.

Demander un intra

Liste complète des formations

Source URL:
https://formation.uneca.fr/la-deduction-pour-epargne-de-precaution-dep-focus-sur-sa-mise-en-oeuvre-pratique-0